

LA NOUVELLE CALÉDONIE EN BREF

📍 HISTOIRE

- -1000 avant J.-C. : premier peuplement par les Austronésiens
- 1774 : découverte par James Cook
- 1840 : arrivée des missionnaires protestants et catholiques
- 1853 : prise de possession par la France
- 1864 : la Nouvelle-Calédonie est décrétée colonie pénitentiaire
- 1957 : elle devient un Territoire d'outre-mer
- 1968-71 : boum du nickel
- 1984-88 : période des événements qui opposent les loyalistes aux indépendantistes
- Juin 1988 : signature des accords de Matignon
- Mai 1998 : signature de l'accord de Nouméa. Il prépare l'autonomie progressive du pays et traduit la volonté des Calédoniens de partager sur la même terre, un destin commun.

📍 UN CLIMAT TROPICAL TEMPÉRÉ

La Nouvelle-Calédonie jouit d'un climat tropical tempéré, avec deux saisons : l'été, de novembre à mars, et la saison fraîche, d'avril-mai à octobre.

📍 INFORMATIONS DIVERSES

DISTANCE AVEC LA FRANCE

22 000 km

DÉCALAGE HORAIRE

+ 10 heures en hiver
+ 9 heures en été, par rapport à Paris

MONNAIE

Franc pacifique
1 euro = 119 FCFP

CAPITALE

Nouméa

INDICATIF TÉLÉPHONIQUE

De la Métropole vers la Nouvelle-Calédonie : 00 687 + 6 chiffres
De la Nouvelle-Calédonie vers la Métropole : 00 33 + 9 chiffres

POPULATION

250 000 habitants

FORMALITÉS

Les ressortissants de l'Union Européenne doivent se munir de leur passeport en cours de validité. Pour les autres nationalités, un visa est nécessaire.

COÛT DE LA VIE

À titre indicatif, le coût de la vie est en moyenne de 30 % à 70 % plus élevé qu'en région parisienne.

Pour en savoir plus : www.isee.nc





La Nouvelle-Calédonie s'étend sur 500 km de long et 50 de large.
Elle possède le plus grand lagon fermé du monde, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

SCOLARITÉ

Les écoles primaires publiques sont placées sous la tutelle des Provinces et sous la responsabilité pédagogique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie depuis l'an 2000.

Les inscriptions se font auprès des directions de l'enseignement des Provinces. Les établissements du secondaire dépendent de l'État (Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie).

Le transfert des compétences de l'État vers la Nouvelle-Calédonie est actuellement en préparation. L'Université de la Nouvelle-Calédonie dépend de l'État.

OUVERTURE DE COMPTE BANCAIRE

Une adresse de domiciliation en Nouvelle-Calédonie est demandée pour l'ouverture d'un compte bancaire.

SANTÉ

Aucune vaccination n'est exigée.

La Nouvelle-Calédonie dispose d'un système médical très performant, d'infrastructures modernes et de professionnels qualifiés.

La Nouvelle-Calédonie est classée au 34^e rang sur 178 pays selon l'indice de développement humain (qui tient compte, en plus de la richesse d'un pays, de son niveau d'éducation et de santé).

LANGUES

Le français est la langue officielle de l'archipel.

La Nouvelle-Calédonie compte 27 langues kanak (qui sont devenues, avec l'accord de Nouméa, « des langues d'enseignement et de culture »), enseignées de manière facultative dès la maternelle. Géographiquement, la Nouvelle-Calédonie est située dans un environnement anglophone (Australie, Nouvelle-Zélande).



Maison de
la Nouvelle-Calédonie
4 bis rue de Ventador
75 001 Paris
01 42 86 70 00
www.mncparis.fr